



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transmission

Question écrite n° 57249

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le ministre délégué aux relations du travail sur la nécessaire information qui doit être fournie aux salariés d'une entreprise s'engageant dans un processus de transmission et pouvant être reprise par eux, par exemple par transformation en société coopérative de production. Il lui demande de lui faire savoir s'il entend mettre en oeuvre, comme cela est le cas dans d'autres pays européens, des mesures incitatives en faveur d'une transmission d'entreprise à ses personnels, qui présentent l'avantage de posséder une bonne connaissance de leur outil de travail.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57249

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : relations du travail

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2005, page 1268